Image not found or type unknown

Statuts d'une société et devoir de vigilance du banquier.

Par **Lisa13**, le **02/02/2011** à **12:05**

Bonjour,

Ma question est la suivante: un banquier doit-il vérifier, DANS LES STATUTS d'une société, si une délégation de pouvoir autorisant monsieur X à effectuer des opérations bancaires, est autorisée par l'assemblée des associés?

D'une manière plus générale, un banquier doit-il opérer des vérfications dans les statuts?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés